

Arras, le 15 janvier 2016

Comité Technique Local du 15 janvier 2016

Seconde convocation

Monsieur le Président,
Mesdames, messieurs, membres du CODIR,
Monsieur le véritable secrétaire de ce CTL,
Mesdames, Messieurs les représentants des personnels,
Chèr(e)s collègues,

Merci à tous d'être présents, aujourd'hui, pour ce rendez-vous traditionnel de présentation du dossier 'emplois', un exercice certes convenu, mais néanmoins désagréable et inutile puisqu'il permet de prendre un peu de recul sur notre travail à tous – voire d'en faire la pédagogie – et de se donner une vision globale de l'état de nos services pour l'année qui s'ouvre ; désagréable puisqu'il est l'occasion de voir que l'administration tape à l'aveugle sur ses services et inutile puisque quelques soient nos arguments, même les plus valables, ils ne changeront en rien le destin de nos services et des agents qui seront impactés par les 38 nouvelles suppressions d'emplois. (Ainsi débutait le discours de M ECKERT, lors de ses vœux à la presse d'hier – enfin dans la forme !!! vœux déjà publiés – écrits, vidéo en ligne, ... –)

Mais où sont donc passés les vœux de notre ministre aux agents de la DGFIP ?

Depuis la création de la DDFiP, ce sont 274 emplois qui ont été supprimés dans le département et depuis la création de la DGFIP, ce sont 1 133 emplois qui ont été supprimés dans notre nouvelle grande région !!!

Monsieur le Président, nous sommes donc aujourd'hui réunis lors de la seconde convocation de ce fameux CTL 'emplois' et nous sommes toujours en attente des réponses aux questions posées dans notre déclaration liminaire intersyndicale de la semaine dernière : notamment concernant la dégradation des conditions de travail généralisée dans tous les services du département.

Avant d'entrer sur le fond des sujets du jour, Monsieur le Président, nous tenons à vous rappeler ou peut être vous apprendre le rôle d'un président de séance :

- il se doit de répondre aux questions qui lui sont posées sans reformuler à tout va ou de laisser ses experts à répondre à ces questions ;
- il se doit de ne pas monopoliser le temps de parole de l'assemblée ;
- il se doit de gérer et maîtriser les débats en permettant à chacun de s'exprimer, et le cas échéant s'appuie sur les assesseurs pour cette fonction.

Mais où sont donc passés les vœux de notre ministre aux agents de la DGFIP ?

Il y a maintenant deux jours, un mercredi, est passé dans ces murs, du beau monde : un secrétaire d'état, une préfète, deux députés, des directeurs de cabinet, le directeur général, la déléguée du DG, toute une équipe du renseignement intérieur, un service de sécurité, des chauffeurs. Un déplacement dans deux beaux véhicules : un minibus, un espace tout neuf, et quelques autres véhicules de fonction (la plupart de marques françaises ! – quand même) le tout accompagné de deux jolies motos avec leurs gyrophares bleus.

Une visite du SIP d'Arras (est-ce une nouvelle annonce de restructuration ? d'autant que la Direction n'a pas souhaité la présence de tous !!!!), la constatation des moyens énormes mis à notre disposition pour aider nos usagers aux services en ligne, une table ronde avec quelques agents et un monologue difficilement obtenu devant les représentants des personnels. Tout ça avant de présenter ses vœux aux agents de la DGFIP devant 250 agents de la DDFiP, ah ! qu'est-ce qu'on était serrés dans cette salle ? (comme quoi, il n'y a pas que les syndicats qui gonflent leurs chiffres !) suivis d'un buffet digne des moyens qui restent à la disposition de la DDFiP !!!

Tous ces moyens, tous les émois qu'ont générés cette visite quelques jours auparavant et des vœux qui ont disparu ? rien sur ULYSSE, rien sur economie.gouv.fr, rien sur ULYSSE 62, rien sur la messagerie des agents de la DGFIP ou de la DDFiP, **mais où sont donc passés les vœux de notre ministre aux agents de la DGFIP ?**

Les annonces et les bons vœux du ministre étaient-ils trop accablants ?

Les bonnes nouvelles :

« Vous avez bien travaillé :

- révision des valeurs locatives des locaux professionnels, il nous semble qu'elle n'est toujours pas finie et le PTGC aide toujours le PELP et nous n'avons plus de CDiF dans le département !!!

- semaine de l'innovation, promotion des services en ligne : une opération de communication auprès de peu de monde avec 4 magnifiques ordinateurs qui ne sont plus que 2 aujourd'hui et souvent éteints, ah ce fichu budget !!!

- et vous avez bien travaillé, vous avez fourni beaucoup d'efforts,... »

« un plan de qualification rehaussé : sans chiffrage, rehaussé après l'avoir réduit à peu de chagrin durant les 5 dernières années (presque qu'un quinquennat !) »

Et c'est tout !!!

Maintenant les mauvaises nouvelles :

« le PPCR : oui, il a été signé sous accord minoritaire ! oui, il va permettre une augmentation du pouvoir d'achat en transformant et non en ajoutant de l'indemnitaire en indiciaire, oui cela sera un « énorme bonus » jusqu'à une trentaine d'euros pour les futurs retraités s'ils ne partent pas trop tôt le temps que cela se mette en place !!!

NON, ce n'est pas respecter la démocratie participative, **NON**, cela allongera les carrières pour espérer 3 ou 4 points d'indice, **NON** cela n'aura aucun effet bénéfique pour la plupart des agents de la DGFIP qui a une part importante d'indemnitaire gagnée à force de combat syndical... »

« le pacte de stabilité devenu de sécurité : la DGFIP n'a jamais été prioritaire et ne le sera jamais ! Même si nous avons attaqué l'os (reconnu par la directrice du cabinet du ministre). Vous avez souffert, vous avez su faire sans, et bien continuez maintenant !!! »

Ça, c'est prendre en compte la situation de notre administration !

Ça, c'est prendre en compte la dégradation de nos conditions de travail !

Ça, c'est laisser les agents de la DGFIP en souffrance jusqu'à ce que le pire arrive !!!

Notre ministre, tout comme vous, Monsieur le Président êtes attachés au dialogue social, n'est-ce pas ? Alors oui, l'engagement est pris de nous annoncer plus tôt les restructurations, ça, c'est une GRANDE avancée sociale ! Mais cette concertation en amont sera vite oubliée quand nous prendrons le sujet principal de ce CTL :

Où est la concertation en amont sur la décision du nombre de postes à supprimer ?

Où est la concertation ou la dignité quand l'annonce à la veille des vacances voire de Noël aux responsables de service qu'un poste sera ENCORE supprimé dans leur service ?

Pour en finir avec cette visite, quel est le rôle de notre directeur général qui a dit, comme il nous semble l'avoir entendu de sa bouche, du moins aux représentants des personnels, un simple et unique « Bonjour » ?

Enfin sur l'ordre du jour de ce CTL :

- réorganisation de la mission juridictionnelle : il est certes nécessaire d'harmoniser les pratiques et les procédures en cette matière ; mais cela ne doit pas se faire en vidant les directions locales de la technicité et de la gestion des dossiers laissant au dépourvu les services du réseau ;

- transfert de la mission d'Enregistrement des SIE vers les SPF : notre département, une nouvelle fois chef de file dans l'expérimentation, devrait maîtriser ce sujet ! Mais au fait qu'en est-il de cette expérimentation, dans cette même instance, nous avons vu la présentation, nous avons vu un point d'étape calamiteux mais nous n'en avons jamais vu la fin !!!

Est-ce que cette expérimentation est finie ? Est-ce que le bilan au niveau local en a été tiré ? Est-ce qu'un rapport a été rendu au niveau national pour éclairer les débats lors du CTR ? En tout cas, nous, représentants locaux des personnels, n'en sommes pas tenus informés !!!

- au bout du bout le dossier 'Emplois' : nous commencerons par reprendre un extrait de la voix du nord de ce jour : Le secrétaire d'État au budget a également choisi Arras car le département fait partie de ceux où « la campagne de recouvrement des impôts locaux à l'automne dernier n'a pas été simple, au regard des difficultés sociales et économiques. ».

Et vous, Monsieur le président, vous êtes là pour annoncer 38 suppressions de postes dont 13 dans les SIP et trésoreries mixtes.

Les agents, les responsables de services et nous représentants des personnels attendons avec impatience la justification de ce massacre !!!

Que dire également de la titularisation de quelques agents 'BERKANI', il y a deux ans, pour supprimer 3 agents techniques cette année.

Eh oui !!! 38 suppressions encore cette année à la DDFiP du Pas de Calais !!!

3 agents techniques,
28 agents,
3 contrôleurs,
2 inspecteurs,
et 2 cadres supérieurs.

Nous pouvons voir, une nouvelle fois, que l'effort n'est pas porté de la même façon par toutes les catégories de personnel.

Pour le reste nous en débattons, ou pas durant cette réunion...

Nous ne pouvons pas finir sans évoquer un revendicatif, nous le pensons, partagé par tous !!!

Augmentation de la valeur du point d'indice

CBQB : c'est Bercy qui bloque ! (*référence au discours de M ECKERT*)

Suppression de 35 000 postes à la DDFiP

CBQV : c'est Bercy qui valide !

Disparition du budget de fonctionnement de la DDFiP

CBQV : c'est Bercy qui valide !

Attaque sur l'action sociale au Ministère

CBQV : c'est Bercy qui valide !

La dégradation des conditions de travail qui impacte santé et vie des personnels de la DDFiP

CBQV : c'est Bercy qui valide !

Alors le 26 janvier 2016, lors de la grève Fonction Publique,

Agents de la DDFiP, Agents du Ministère,

Agents de toute la Fonction Publique

Mobilisez-vous !!!

Tous en grève, et Tous dans l'action

AFPCVQD : Agents de la Fonction Publique c'est vous qui décidez !!!!

Les élus pour SOLIDAIRES Finances Publiques 62

Wilfried GLAVIEUX, Catherine PAYEN, Sandrine BUQUET,
représentants titulaires

Laurence MOUTIN-LUYAT
représentante suppléante

Catherine VERDAUX
experte



SOLIDAIRES Finances Publiques 62

Centre des Finances Publiques Arras-Diderot
10 rue Diderot – 62024 Arras cedex

@ : solidairesfinancespubliques.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr / ☎ : 03.21.24.68.82 - 06